



# *Le Thoirizan info*

*Automne 2010*

*Bulletin d'informations de la commune de Thoiry*

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

P3	Le mot du Maire
P4	Ecole
P5	Travaux dans la commune
P6	Chambéry Métropole
P7	Informations diverses
P8	Du côté des associations
P9	Budget 2010
P10-11	Vus dans la presse
P12-13	Connaissez-vous Thoiry ?
P14-15	Thoiry autrefois
P16	Le bilan météo 2009
P17	L'patoé de Thoéry
P18	Etat civil
P19	A votre service

**Bulletin d'informations municipales de Thoiry**

**Automne 2010**

**Comité de rédaction :** Dominique Duhem, Jérôme Esquevin, Cyril Pachoud, Madeleine Rossi, Thierry Tournier, Florence Trosset.

**Impression :** Gap édition, 2 rue du Marais, ZAC du Puits d'Ordet 73190 Challes-les Eaux

Mes chers concitoyens,

La fin de l'année 2010 arrive à grands pas !

Cette année 2010 a commencé par le recensement de la population de notre commune. Le nombre d'habitants décomptés s'élève à 447. Cette donnée n'est pas officielle et a juste un caractère indicatif. Les résultats définitifs de ce recensement ne pourront être publiés qu'après le traitement par l'INSEE des informations portées sur les fiches que nous avons remplies au mois de janvier. Mais, pour rappel, le dernier décompte avait eu lieu au début 2005 et il s'élevait alors à 422 habitants. Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre coopération lors de cette opération de recensement et aussi saluer les efforts de l'agent chargé de cette mission.

Durant cette année, l'école communale a été l'objet d'améliorations importantes. Ainsi à la rentrée de septembre, les écoliers ont eu la joie de trouver un bloc sanitaire tout neuf ! Cet aménagement, réclamé à la fois par les parents d'élèves et les enseignants, était indispensable étant donné le nombre d'élèves qui fréquentent notre école. La cage d'escaliers a aussi été améliorée et la classe des grands a bénéficié d'une rénovation complète des murs et du sol, à la suite de celle des petits en 2009. A ceci, il faut ajouter que notre établissement a été retenu par l'Education nationale pour recevoir un équipement informatique complet et performant dans la cadre de l'opération « Ecole numérique rurale ». Ce sont donc des efforts pour rendre notre école accueillante et équipée face aux objectifs du XXI<sup>e</sup> siècle !

Au printemps dernier un certain nombre d'entre vous ont fait part à la municipalité de leurs inquiétudes concernant la persistance des problèmes de sécurité sur les R.D. 206 et 21 traversant notre village. Ces préoccupations sont partagées par l'équipe communale et d'ailleurs un premier projet avait été défini mais, malheureusement, son exécution avait dû être ajournée dans l'attente de la réalisation du réseau d'assainissement. Depuis cet automne il est réactivé et un nouveau dossier est en cours de constitution en partenariat avec le Conseil général et Chambéry Métropole. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de son évolution.



Enfin ce mois de novembre voit le passage de relais (et de clés !) entre Gérard et Julien. En effet après 24 ans de bons et loyaux services dans notre commune, Gérard PROVENT va faire valoir ses droits à une retraite bien méritée le 31 janvier prochain. Mais avant il doit transmettre bon nombre de consignes, astuces et conseils à son successeur, et ensuite prendre ses derniers congés ! Donc bienvenue à Julien et' avec un peu d'anticipation bonne et longue retraite à Gérard !

Et je termine en invitant l'ensemble de la population à nos prochaines rencontres à la salle des fêtes :

**Le samedi 8 janvier 2011 à 18 h, pour les vœux de la Municipalité, et**

**Le samedi 5 février 2011 à 18 h, pour honorer le départ à la retraite de Gérard PROVENT**

Bonne lecture et bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Jérôme ESQUEVIN

### Ecole numérique rurale

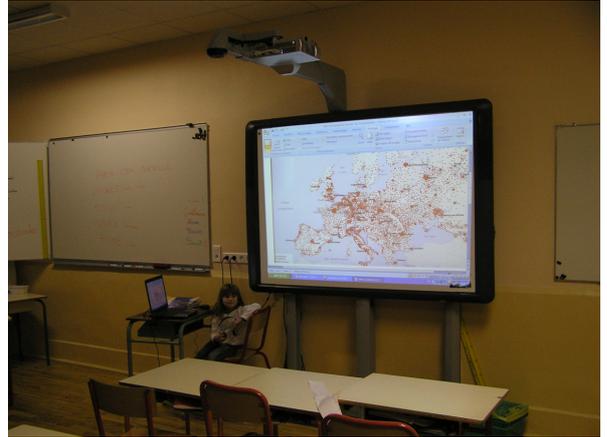
Le dossier de candidature de l'école ayant été retenu, elle a donc bénéficié de l'équipement suivant :

Un tableau Blanc Numérique équipé d'un vidéo projecteur et 10 ordinateurs portables reliés entre eux par Wifi permettant un travail en réseau.

Installation : janvier 2010

Coût 14 806, 48 € TTC

Subvention : 9000 € du Ministère de l'Education nationale au titre de l'opération Ecole Numérique rurale.



### Rénovation de la salle de classe des grands

Peinture des murs et vitrification du plancher

Réalisation : été 2010



### Sol de la cage d'escalier

Revêtement du vieux béton, peu esthétique et difficile à entretenir par un carrelage beaucoup plus fonctionnel.

Réalisation : été 2010

### Création d'un nouveau bloc de sanitaires



Nouvelles toilettes à l'entresol qui viennent remplacer les 2 anciens W.C. insuffisants au regard du nombre d'élèves fréquentant l'établissement. Aménagement du côté filles de 3 WC fermés et de 2 lavabos, du côté garçons de 2 urinoirs et 1 WC fermé.

Réalisation : été 2010.



Coût total des travaux réalisés à l'école en 2010 : 46 504, 93 € TTC

Subventions : 19 618 € du Conseil Général et 9809 € de Chambéry Métropole au titre du fond d'aide aux communes défavorisées.



## Consolidation du chemin des Chavonnes

Réalisation d'un enrochement juste avant « Champ coquet » en remplacement d'un mur menaçant ruine.

Réalisation : été 2010

Coût : 17 190, 11 € TTC

Subvention : 7 186 € du Conseil général

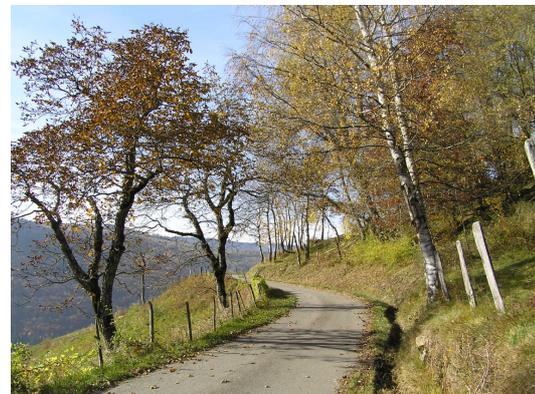
## Entretien des voiries communales

Emploi partiel à chaud

Réalisation juillet 2010

Coût : 12 916,80 € TTC

Financement : 100 % commune



## Réfection de la couverture de l'ancienne « Salle des Jeunes »

Remplacement des anciennes tôles hors d'usage et présentant de nombreuses fuites par des « panneaux sandwich » d'épaisseur 60 mm

Réalisation : juillet 2010

Coût : 3969,55 € TTC

Financement : 1659 € de Chambéry métropole, et le reste par la commune.

La main d'œuvre a été offerte par Pascal NICLOUD (Parent d'élève)

## Fin de l'enfouissement des réseaux secs

Réseaux électrique et téléphonique autour de la salle des fêtes (du haut de l'église jusqu'au transformateur).

Après de multiples contretemps, Les lignes aériennes ont enfin été déposées.

Réalisation : printemps 2010

Rappel : coût total de l'opération : 81 647, 31 € avec 38 565 € de subventions du Conseil général, d'ERDF, Du SDES et de France Télécom.

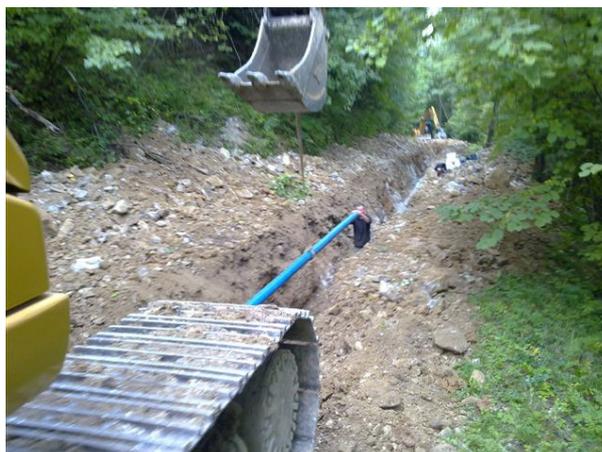


## Portail du cimetière

Ces travaux très attendus doivent être une nouvelle fois repoussés. En effet, l'entreprise retenue n'est pas en mesure, pour un motif légitime, de les effectuer comme prévu cet automne. Nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser.

## Réseaux d'assainissement et d'eau potable

La tranche de travaux de cette année concerne le secteur allant du hameau des mollards jusqu'à l'entrée des Chavonnettes. Les coûts s'élèvent à 168 330 € HT pour l'assainissement et à 48 238 € HT pour l'eau potable, financés par Chambéry Métropole. De plus les travaux de maillage des sources de Marles et des Ravenets ont commencé au Col des Prés malgré un retard dû à des problèmes administratifs.



## Transport scolaire

La nouvelle tarification des transports scolaires a soulevé de nombreuses protestations. Un document rédigé par les services de Chambéry Métropole et expliquant les raisons ayant conduit à l'évolution des dispositifs a été envoyé aux pétitionnaires. Des arguments méritent d'être repris et c'est aussi l'occasion d'apporter certaines précisions et notamment d'informer sur les dispositions qui ont été défendues et obtenues par les élus de Thoiry :

- La ligne de transport est ouverte à l'ensemble de la population, scolaire ou non. Donc elle offre pour le prix d'un ticket STAC (1,20 € si achat à l'unité) la possibilité d'un déplacement, à partir de notre village, vers toute destination desservie par le réseau STAC. Cette disposition a été défendue par les élus du Plateau de la Leysse.
- La nouvelle tarification tient compte des différences de niveau d'offre de transport entre les communes qui disposent d'un réseau de lignes régulières denses et celles, comme la nôtre, qui ont une desserte de « type scolaire » en proposant deux montants d'abonnement (respectivement 100 et 140 € /an).
- Pour éviter le passage brutal de 38 à 100 €, le principe d'une augmentation étalée sur 2 ans a été retenu pour les élèves déjà abonnés (70 € pour 2010/2011 et 100 € pour 2011/2012).
- Lors du Conseil communautaire de Chambéry métropole du 27 mai 2010 a été décidée la mise en place d'une allocation individuelle pour absence de transport pour les élèves domiciliés à plus de 3 Kms d'une ligne de transport en commun ou à plus de 3 Kms de leur établissement scolaire si aucune ligne de transport en commun existe. Pour l'année 2009/2010 15 familles de notre commune (soit 22 enfants) ont bénéficié de cette allocation. La municipalité de Thoiry est particulièrement attachée à cette mesure qu'elle a expressément demandée.
- Un élève scolarisé dans un établissement dont l'accès nécessite une correspondance STAC, voit le tarif de son abonnement diminuer de 40 euros et être identique à celui de son voisin fréquentant un établissement directement relié.
- Le transport scolaire pour les communes rurales de l'agglomération, comme Thoiry, est organisé de manière spécifique et coûte donc en proportion plus cher. Ce coût est de l'ordre de 1050 € par an et par élève inscrit. L'utilisateur paie donc moins de 10 % du coût réel du transport, voire beaucoup moins pour les familles bénéficiant de la tarification liée aux revenus. La solidarité de la communauté d'agglomération est donc bien réelle.

**Mais le Conseil municipal a aussi bien conscience de l'importance de cette augmentation et de ce qu'elle représente pour les familles dans le contexte actuel de crise. Il est donc prêt à se faire le relais de vos difficultés éventuelles et des propositions d'amélioration, notamment pour une meilleure adaptation des horaires et de l'offre.**

Les deux articles ci-dessous, rédigés par Madeleine Rossi et destinés au « Dauphiné Libéré » n'ont pas été publiés par ce journal. Il nous a paru intéressant qu'ils ne soient pas « perdus » et que le plus grand nombre en profite.

### Une commune privée de téléphone

Des abonnés privés de téléphone : ça peut arriver ! Mais tous les abonnés de la commune et même ceux de la commune voisine (St Jean d'Arvey), voilà qui est curieux ! Et quand on sait que le phénomène s'est déjà produit quatre fois, trois jours de suite, depuis le mois de novembre, de qui se moque France Télécom avec sa publicité ?

La dernière coupure a débuté la veille de l'ascension, pour s'arrêter le lundi (5 jours) et, de nouveau plus moyen de communiquer le mardi matin.....Bien sûr, Thoiry est une toute petite commune, mais St Jean d'Arvey ? Pas si petite que ça. Naturellement, les gens devraient tous avoir un « portable » ! Mais on a le droit d'utiliser le matériel qu'on veut !

Qui est le plus gêné par les coupures de téléphone fixe ? Les personnes âgées ou malades ne pouvant pas appeler à l'aide ou simplement communiquer, les personnels médicaux, les services aux personnes, les artisans, les enseignants, etc.....

Ces pannes deviennent insupportables pour tous les abonnés, d'autant qu'il n'y a jamais d'excuses...Et comment faire le 1013 quand rien ne marche ? La population du village se sent vraiment oubliée, méprisée, par une entreprise qui n'oublie jamais d'envoyer les factures en temps utile. Faut-il que les abonnés se cotisent pour qu'une réparation durable soit entreprise ? La suite, dans deux mois.....

*Note de la municipalité : suite à cette série de dysfonctionnements, et notamment celui particulièrement grave du mois de mai, le Directeur régional de France Télécom a rencontré des représentants des municipalités de Saint Jean d'Arvey et de Thoiry qui n'ont pas manqué de se faire le relais du vif mécontentement. Des excuses leur ont été présentées ainsi que des explications. Les pannes sont dues à un défaut sur le câble entre Saint Jean d'Arvey et Saint Alban Leysse, défaut pas toujours facile à cerner et ... réparer !!! Mais le Directeur et son adjoint technique se sont engagés à une très grande vigilance et à une meilleure réactivité si d'aventure de nouveaux incidents se produisaient. Ils peuvent compter sur nous pour leur rappeler cet engagement.*



### Au banquet des plus ou moins « Anciens »...

Ce dimanche d'automne, la municipalité avait convié ses plus anciens administrés à un repas festif servi par les conseillers municipaux eux-mêmes. Pendant le repas, des photos de « Thoiry, autrefois » et des Thoirzans d'alors ont été projetées sur écran géant, à la grande satisfaction de tous : photographies scolaires, clichés de mariages, de conscrits, de travaux agricoles.....C'était une idée d'un « nouvel Ancien » ! Et elle a été appréciée à sa juste valeur. Comme d'habitude, les Thoirzans ont eu bon appétit autour d'une bonne table bien fleurie et bien garnie,

et les conversations sont allées bon train ! Ce repas est toujours l'occasion d'échanger les nouvelles avec les amis qu'on ne rencontre pas souvent. Pour animer davantage, deux jeunes accordéonistes de la commune ont joué des airs inoubliables appelant les convives à la danse. Et les deux jeunes filles inconnues ayant servi les desserts, resteront dans la mémoire de tous !

## Parents d'élèves

### Bureau :

Président : Albane ROUSSET

Trésorier : Thierry TOURNIER

Secrétaire : Murielle CALLET

### Calendrier des manifestations :

04/12/2010 : Vogue

26/02/2011 : Carnaval

20/03/2011 : concours de belote

15/05/2011 : vente de pains et buvette au four des Chavonnettes

18/06/2011 : kermesse

Les bénéfices de ces manifestations servent à financer diverses sorties et activités scolaires (entre 5000 et 6000 euros par an), mais aussi les classes de découverte tous les trois ans (25% du coût total).



## ACCA de Thoiry

### Bureau :

Président : Jean-François FONTANEL

Trésorier : Julien FRANCONY

Secrétaire : Michel FRANCONY

La chasse est ouverte du mois de septembre au mois de janvier, suivant les arrêtés préfectoraux et les différents gibiers. Les jours d'ouverture sont : mercredi, samedi et dimanche et mercredi ainsi que les jours fériés.

## Amis de La Fougère

### Bureau :

Président : Robert TASSET

Trésorier : Emmanuel MONICAT

Secrétaire : Dominique OLIVERES

L'association des Amis de La Fougère a pour objectif de promouvoir des activités festives et la sauvegarde du petit patrimoine de ce hameau. Elle organise une fête annuelle du four.



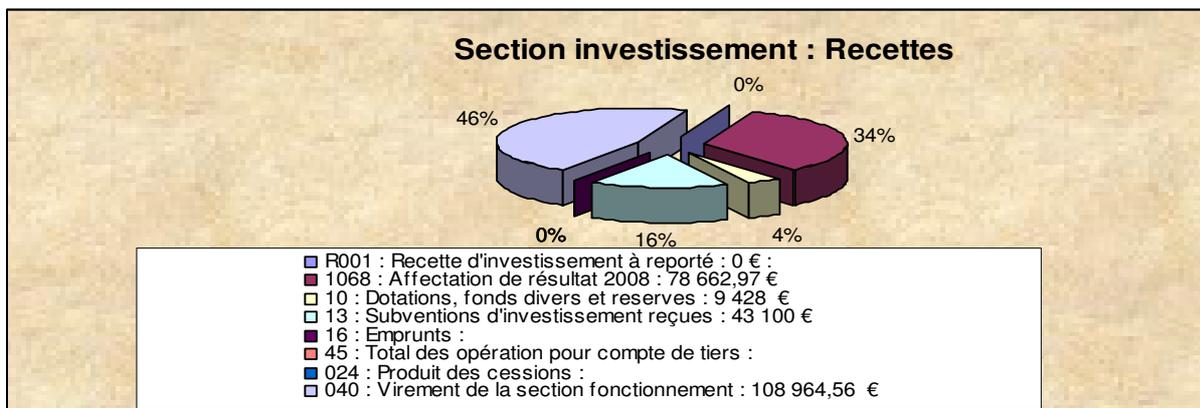
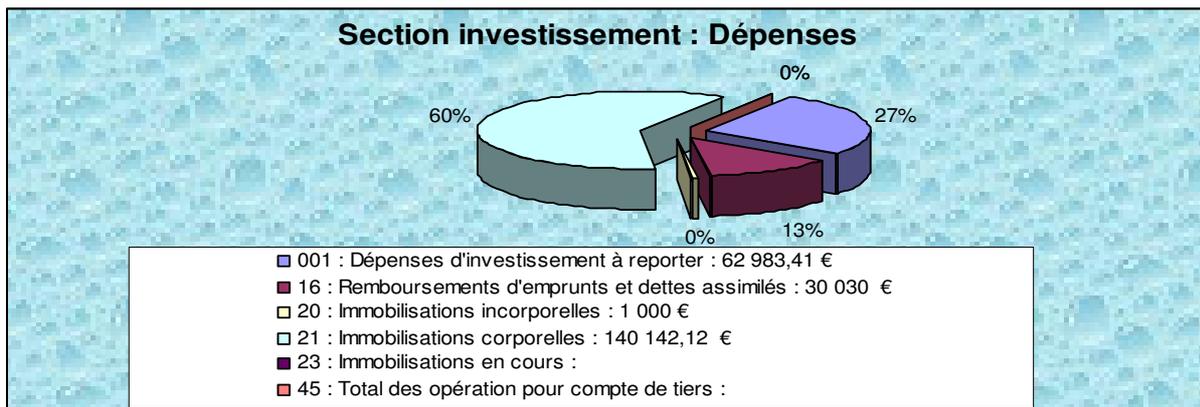
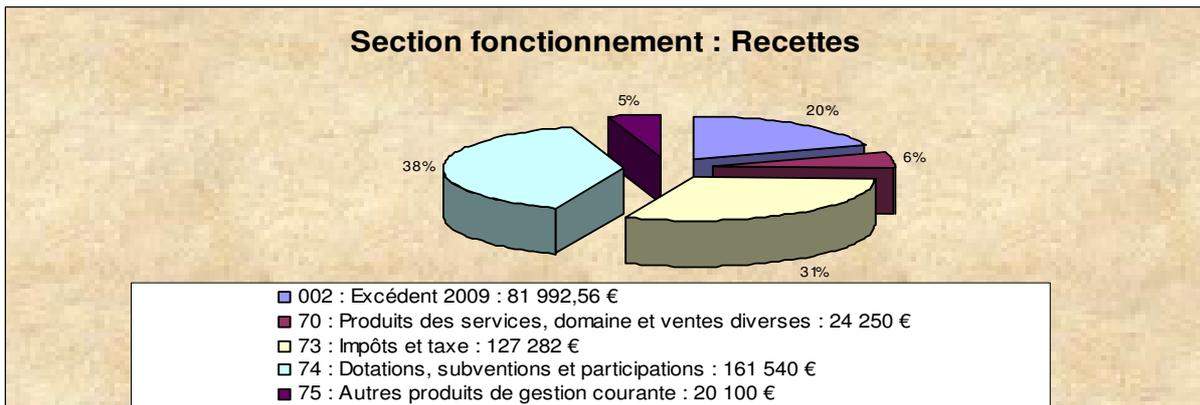
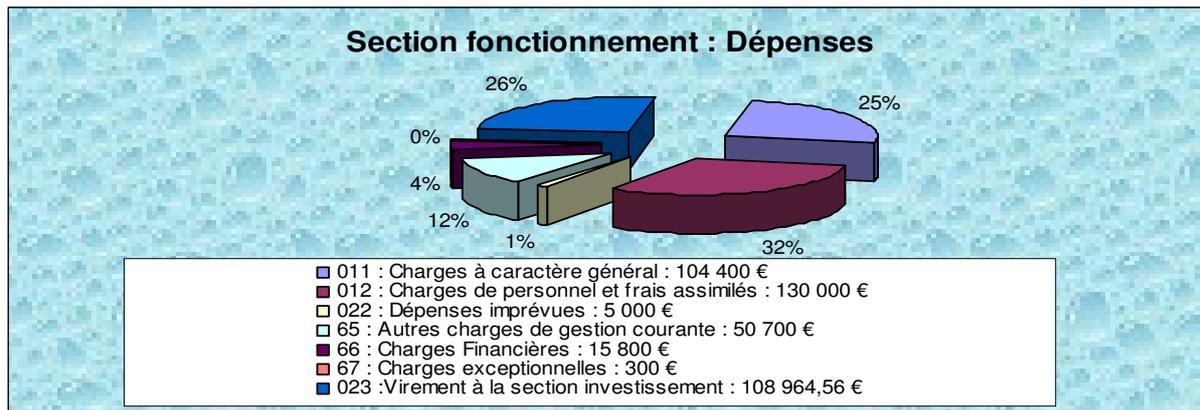
## L'association REMINESSENCES

(Martine FELIX / Cécile DONZALLAZ)

propose des cours de SOPHROLOGIE

à THOIRY de 20 h à 21 h 15 un mercredi sur deux (Salle de sport de l'école)

Le budget s'équilibre à 415 564,56 € pour la section fonctionnement et à 234 155,53 € pour la section investissement



Les taux d'impositions restent inchangés et s'établissent ainsi

Taux d'imposition 2010	
Taxe d'habitation :	13,22%
Foncier bâti :	21,16%
Foncier non bâti :	91,87%

## Les vœux du maire

Les habitants du village étaient nombreux ce samedi pour répondre à l'invitation du premier magistrat et de son conseil municipal. En ce début d'année, c'était l'occasion pour tous, d'émettre des vœux de bonheur et de santé tout au long de 2010.

M Esquevin, fit en préambule un point sur les actions menées en 2009 et évoqua les projets pour 2010.

Les travaux d'assainissement et de restructuration complète du réseau d'eau, ont été menés de front par Chambéry-Métropole. En 2010, l'essentiel des travaux concernera le col des Prés avec le raccordement de deux sources. L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques au cœur du chef-lieu verra son achèvement au premier semestre.

L'école, une des priorités du conseil municipal, sera dotée d'un nouvel équipement informatique plus performant et de nouveaux sanitaires (pour une quarantaine d'élèves).

Après l'entière réfection du toit de la mairie en 2009, le cimetière et notamment son portail ainsi que les kilomètres de chemins communaux, utiliseront une bonne partie du budget « entretien du foncier ».

Par ailleurs, le maire insiste sur le fait que la commune de Thoiry adhère au SICSAL, syndicat à vocation sociale, et qu'elle finançait des clubs de sports, l'école de musique de Bassens et les centres aérés du plateau de la Leysse. Cette dernière activité ayant été sous employée en 2009, il serait dommage que ce service s'arrête, faute d'utilisateurs.

Un autre service offert à la population : la possibilité d'utiliser les transports scolaire par n'importe quelle personne, quel que soit son âge, pour le prix d'un ticket Stac ; il suffit de se renseigner sur les horaires.

Après ces prévisions pour 2010, Monsieur Esquevin remercia tous ceux qui participent au bon fonctionnement et à l'animation de la commune : conseillers municipaux, bénévoles des associations, enseignants, facteur et gendarmes.

Voilà donc l'année 2010 sur les rails et bien lancée à Thoiry.



## 22 doublettes au concours de belote

Le temps se prêtait bien à ce type de jeu entre amis et les 22 doublettes se sont rapidement mises en place pour en découdre, dans une ambiance bon enfant. Les parents d'élèves avaient tout organisé, en prévoyant les diots et les

Pâtisseries maison : entre deux manches, il fallait bien reprendre quelques forces et s'approcher de la buvette !

A l'heure du palmarès, les premiers se virent remettre chacun un bon d'achat de 75€ tandis que l'équipe seconde recevait 2 jambons ; quand aux troisièmes, ils emportaient une rosette chacun.

Ces bons moments, dans la simplicité et la bonne humeur sont toujours les bienvenus : l'association des parents d'élèves s'efforce d'organiser de telles manifestations pour mettre un peu de vie dans la commune et pour tirer quelque bénéfice consacré aux activités scolaires dont l'ensemble des enfants bénéficie.



## Succès de la soirée déguisée

Pas de défilé et aucun M Carnaval pour cette édition 2010. En revanche, l'association des parents d'élèves avait organisé une grande réception à la salle des fêtes : il y avait foule de fées et de princesses, un Peter Pan très sérieux, dame Coccinelle et aussi Franklin se tenaient un peu à l'écart de Spiderman, Ironman, Dark Vador, pirates et Ninjas, et autres héros chargés de faire régner l'ordre ! Une danseuse espagnole s'était jointe à la fête et tous ont dansé joyeusement toute la soirée, réconfortés par les diots-frites mais surtout par les nombreuses pâtisseries maison et des crêpes ! Parents et enfants ont été ravis de partager ces rares moments tout simples



## Souvenir de la fin des combats d'Algérie

Les anciens combattants de Puygros, La Thuile, Curienne et Thoiry se sont réunis devant le monument aux morts pour la commémoration de la fin des combats en Algérie.

Après le pot de l'amitié les anciens combattants se sont retrouvés à l'Auberge du lac de La Thuile pour un repas et terminé cette journée du souvenir.



## L'école fête les vacances

Tout y était, la pêche à la ligne pour les tout petits et les jeux d'adresse comme les fléchettes et le chamboule tout, le tir à l'arc, l'atelier de maquillage. Le concours de pétanque, toujours apprécié, rassembla 18 doublettes et se termina assez tard. Après les glaces de l'après-midi, c'était l'heure d'un repas plus consistant : pendant que certains s'amusaient, d'autres s'occupaient d'une certaine cuisse de bœufs qui se dorait sur les braises : le cuistot en chef avait lui-même choisis son morceau et ; Sa bête ; et ce fut un régal pour tous.



## Les élèves fiers de leur spectacle

Les parents, les grands-parents et les amis avaient été conviés par les écoliers venir écouter les chants appris avec la maitresse et l'intervenante spécialisée en musique. Tous les élèves et leurs enseignants furent applaudis comme il se doit : Avec émotion et nostalgie, deux des enseignants qui avaient trouvé leur bonheur auprès des enfants de Thoiry, firent leurs adieux aux élèves et à leur famille, déçus que leur nomination les emmène ailleurs



## Un centre aéré trop confidentiel !



Le centre aéré du plateau de la Leysse, pour les enfants de Curienne, Thoiry, Puygros et la Thuile s'est d'abord installé à Curienne pendant 3 semaines. Les animatrices ont pu proposer aux enfants des activités intéressantes. Mais ce lundi, changement de décor : c'est la salle polyvalente de Thoiry qui accueillait les "colons" d'une semaine ! Petite déception pour les organisateurs : 7 enfants de Thoiry seulement ! Aurait-il fallu prévoir un ramassage sur les autres villages ?

Au programme de la semaine : la Féclaz, l'accrobranche et un jeu féérique pour les plus petits.



1

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



2

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



3

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



4

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



5

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



6

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



7

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



8

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



9

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde



10

- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

11



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

12



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

13



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

14



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

15



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

16



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

17



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

18



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

19



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

20



- A : Les Chavonnettes
- B : Les Mollards
- C : Chef-Lieu
- D : Les Crêts
- E : Thormeroz
- F : La Fougère
- G : Bonvillard
- H : La Dhuy
- I : Col des prés
- J : Le Chemin du garde

## Une légende autour d'un nom...

THOIRY, en patois se prononce « Toéri » qui signifie « tuerie ». Ce terrible mot serait en souvenir d'effroyables massacres qui auraient eu lieu sur le pont de la Leysse. Cette rivière en aurait été rougie jusque dans la plaine. Mais personne ne sait l'époque et les circonstances de ces tueries. Pour certains, elles se situent à la révolution de 1789 alors que d'autres évoquent l'arrivée des Voraces en 1848.

Mais le nom est bien plus ancien. THOIRY vient de Tauricium, domaine d'un certain Taurius à l'époque gallo-romaine. Ce nom, sous sa forme actuelle apparaît en 1728 dans la Mappede sarde. Dans le même siècle on le trouve sous la graphie Thuéry.



Voici les différentes dénominations de Thoiry à travers les siècles :

- Prioratus de Arvisio vers 1090
- Ecclesia Beate Marie de Arvisio vers 1100
- Ecclesia Santa Maria de Toren vers 1111
- Prioratus de Thoiriaco vers 1224
- Thoirey vers 1255
- Ecclesia Prioratus et Cure Beate Maie Thyrioci vers 1497
- Thioriacum vers 1581
- Turiacum au XVII<sup>e</sup> siècle

- Thoiri, Thuiri, Thuiry, Toiry en 1729 sur la Mappede sarde
- Thory
- Thuery au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Cartulaire de Savoie.

Il semble donc qu'à la vue de tous ces noms, la légende perde un peu de sa valeur, à moins qu'elle ne se rapporte à des faits très anciens.

*D'après l'ouvrage « Histoire de Thoiry » rédigé par Mme ROULET, institutrice à Thoiry dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.*

## Le mystère de la croix du Marterey

« A un kilomètre environ de Thormeroz ( au bord du chemin allant de Les Crêts à Thormeroz) se trouve plantée une croix au lieu dit le Mollard du Marterey qui, chaque année, sert de but à l'une des processions de la paroisse. La croix, appelée aussi croix du Marterey, domine au Midi un ravin profond qui court de l'Est à l'Ouest, suivant la pente de la montagne.

Du côté Nord, le mollard du Marterey est entouré d'un champ cultivé dans lequel on a découvert depuis quelques années plusieurs tombes anciennes. Le nommé Jacques VOIRON, propriétaire, en a découvert qui étaient formées de maçonnerie sèche, en pierres plates et tufs posés de champ. Le nommé François PACHOUD, dit Pébet, autre propriétaire, en a découvert de semblables aux précédentes et a constaté, en outre, que le dessus du couvercle des bières était composé de pierres plates au nombre de 4, 5 ou 6 suivant leurs dimensions. Ces tombes étaient presque toutes effondrées, comme à Arith et à Lescheraines, et remplies d'ossements mêlés à la terre, ce qui ferai supposer que chaque bière renfermait plusieurs corps.

Ici, l'orientation présente quelque chose d'anormal occasionnée, sans doute, par la disposition particulière du terrain. En effet, les tombes ont les pieds tournés vers le Midi, c'est-à-dire



perpendiculairement à l'axe du ravin, ou, ce qui revient au même, à la ligne de pente de la montagne. Cet ancien cimetière porte aussi le nom parlant de cimetière du Marterey. Peut-être à l'instar de Montmartre pour Paris (Mons Martyrum) ce nom de Marterey donné à deux anciens cimetière, l'un à Thoiry, l'autre à Lescheraines est-il resté là comme un ancien témoin pour nous rappeler quelque grand et terrible drame accompli depuis de longs siècles sur chacun de ces deux points de notre territoire. »

*Communication de M. l'Abbé TREPIER du 25  
septembre 1868,  
adressée à l'académie de Savoie.*

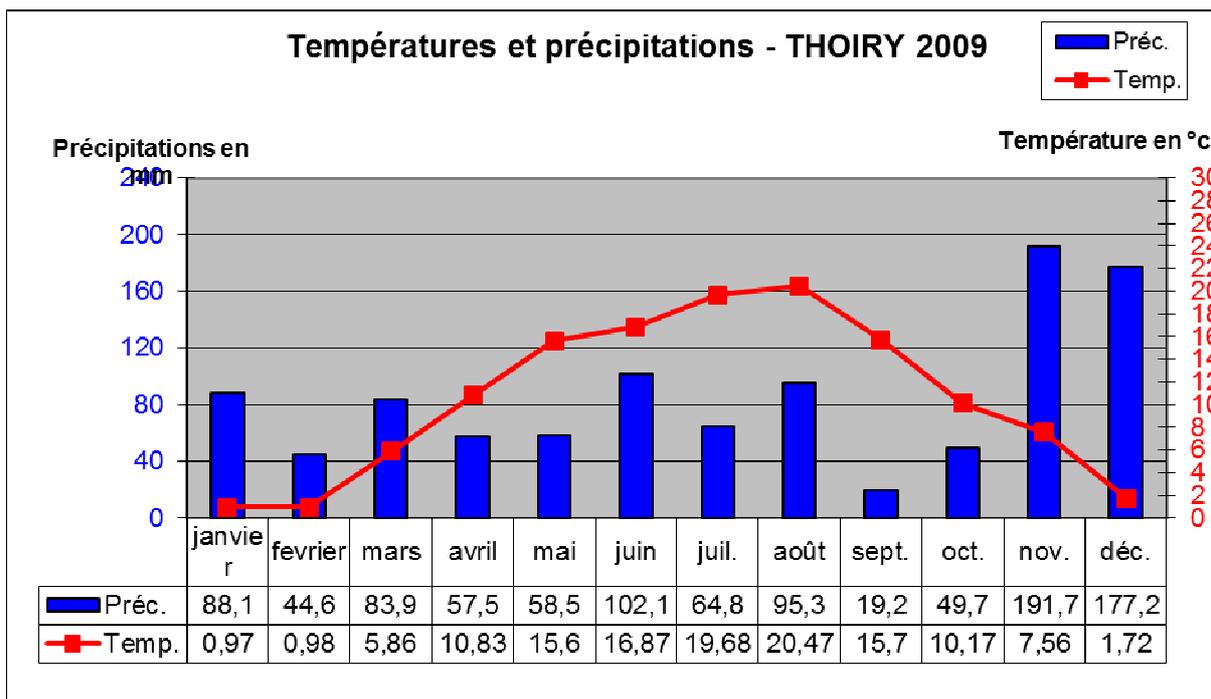
## Un soldat agressé entre Thoiry et St Jean d'Arvey

Une agression, suivie de vol, a été commise sur un soldat du 97<sup>ème</sup> de ligne, VOIRON Joseph, entre Thoiry et St Jean d'Arvey.

Ce soldat qui était allé voir ses parents à Thoiry en était reparti à 18 heures en compagnie de son camarade FRANCONY également au 97<sup>ème</sup>. VOIRON s'arrêta à l'auberge PACHOUD pour voir son frère et dit à FRANCONY de se remettre en route. Vingt minutes plus tard, VOIRON fut rejoint par deux individus qui se jetèrent sur lui et le poussèrent contre le talus de la route. L'un des malfaiteurs saisit le militaire à la gorge qu'il serrait violemment, tandis que l'autre s'emparait du porte-monnaie contenant 10 francs. Ils enlevèrent également le képi et les épauettes de VOIRON qui resta quelques instants sans connaissance. Quand il revient à lui, les deux agresseurs avaient disparu.



*Journal « La Croix de Savoie » 3 décembre 1905*



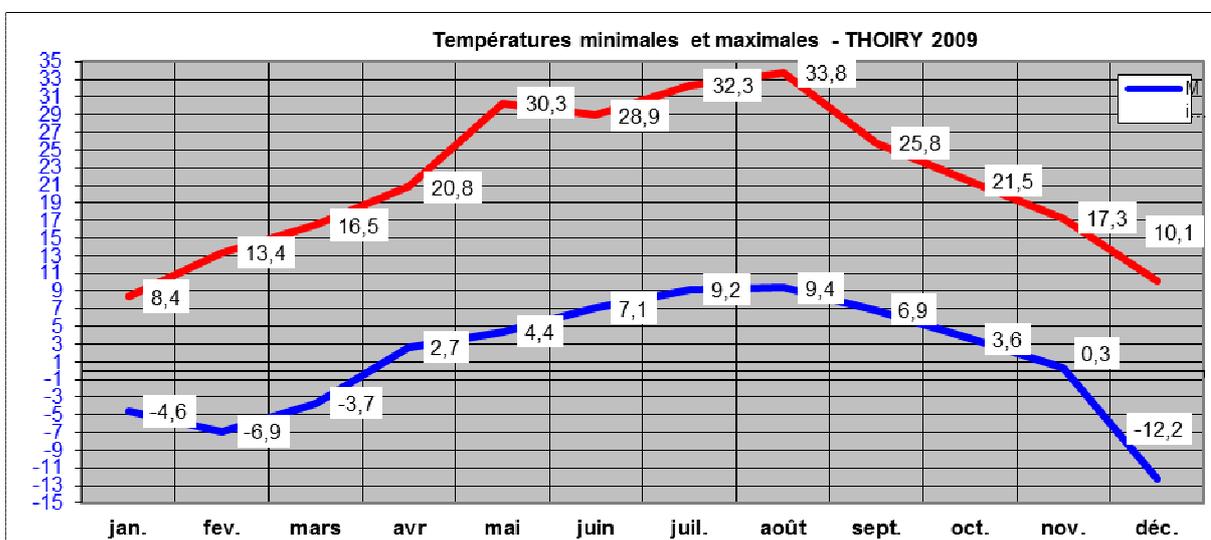
Nombre de jours avec pluie	2009	2008	2007	2006	2005
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>	152	157	137	112

**TOTAL précipitations 2009 : 1032 mm**  
 TOTAL précipitations 2008 : 1372 mm  
 TOTAL précipitations 2007 : 1569 mm  
 TOTAL précipitations 2006 : 1174 mm  
 TOTAL précipitations 2005 : 1017 mm

### Les faits marquant de l'année 2009

Nombre de jour	2009	2008	2007	2006	2005
Journée glacée ( $T_{max} < 0^{\circ}C$ )	15	7	8	14	33
Journée de gelée ( $T_{min} < 0^{\circ}C$ )	58	65	54	75	98
Journée froide ( $T_{max} < 10^{\circ}C$ )	96	140	123	117	133
Journée d'été ( $T_{max} \geq 25^{\circ}C$ )	58	29	26	52	61
Journée caniculaire ( $T_{max} \geq 30^{\circ}C$ )	12	0	0	10	26

**Nb :** Suite à des problèmes sur la station météo, les données de janvier 2009 et octobre 2009 peuvent manquer de précision.



## L'çha, l'pollé et l'poèr

Adont, diè tetté lé mézons, y aviévé çha, pollé et poèr.

L'poèr, on l'touòvé à pou pré à ç'ti tè.

Yétié l'occajon de fòre « la nôce di poèr ». N'a vré féta, on vré banqué : Bollion grò, boudin, fricacha, cardon à la miëlla, rzoullés, boniéttes, épôgnés, ....

Y faillévé d'abord na smanna pe r'duire tetta çla marchandise, fòrre le jambons, le pôtés, betò la vianda diè l'sailli avoé de sò, p'la consarvò te l'an d'apré.

oooooooooooooooooooo

A lamborné, José de Tremér, dit Pollé, é è trè de mgier la seppa. Te per on coup, il attè baròttò son poèr essarò diè l'bouédé dese l'balcon, poé l'shin que drommé devant l'poéle se lévé è ronné, le pioïls droïis chi l'éçhena !

Pollé se lévé mè on ressort, sort chi l'balcon, vé Fanfoué Le Comte, dit l'Barraut (bechir.vò sétté bin qu'on barraut y'é on matou) sôtré de la còva avoé à la man on morchô de poèr qu'y vnivé de barbòttò diè l'sailli !

Pollé pôssé n'a bòrellò, sautte bò le z'éçhalliés, attrapé on tavaillon que trènné è flanc di plot et n'è fô on grand coup chi l'coçhon di Barraut que tombé réde.

L'vzin que sort just'à chô mommè di boïl lévé le bras dré hiaut et querriè :

- Y secôrs, Y secôrs, v'ni vite, l'Pollé a touò l'çha !!!!!



*C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à démandò à on v'zhin de fòrre la traducchon !*

*Lulu y maréçho*

**Etat civil du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 octobre 2010****Naissances**

**Margot** au foyer de Nicolas DECUPPER et de Sophie BEREZOWSKI  
(Thorméroz)

**Ruddy** au foyer de Jérôme et Coraline RICHARD  
(Thorméroz)

**Matthieu** au foyer de Paul BRUN et de Marielle GARLET  
(La Dhuy)



Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie dans notre village...

**Décès**

**Marie-Antoinette ORTOLLAND** le 4 novembre 2009

**Théophile CHABERT** le 7 janvier 2010

**René FRANCONY** le 22 janvier 2010

**Simon FERROUX** le 24 mai 2010

**Irène TOURNIER** le 20 août 2010

**Fernandine GENOUX** le 29 janvier 2010



Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

**Bienvenue aux nouveaux Thoirzans**

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

## **MAIRIE**

Tel : 04 79 28 40 89 Fax : 04 79 28 40 15 thoiry73@wanadoo.fr

Permanences du secrétariat :

- Lundi de 9h à 11h 30 et de 18h à 20h.
- Mercredi de 9h à 11h 30
- Vendredi de 9h à 11h 30

Le Maire est présent en mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous.

## **LA POSTE**

Dans les locaux de la mairie et suivant les mêmes horaires.

## **ECOLE**

Tel : 04 79 28 46 05

## **GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE**

Garderie : 04 79 28 46 05 Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Les tickets de ces deux services sont en vente en mairie.

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Lundi de 16h 30 à 19h et mercredi de 10h à 12 h.

## **LOCATION GÎTES COMMUNAUX**

Disponibilité et réservation auprès de Loisir Accueil Savoie Réservations : 04 79 85 01 09

Renseignements et tarifs en mairie : 04 79 28 40 89

Site Internet : [www.gite-de-france.com](http://www.gite-de-france.com)

## **LOCATION SALLE DES FETES**

S'adresser à Olivier FRANCONY 04 79 28 43 66 ou à Thierry TOURNIER 04 79 28 43 90

## **DECHETTERIE DE SAINT ALBAN LEYSSE**

Route de La Féclaz 04 79 71 36 09

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17h 30 (18h en été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : de 8h 30 à 12 h (sauf Noël, Jour de l'an et 1<sup>er</sup> mai)

## **SERVICE DES EAUX**

Chambéry métropole, relations abonnés et urgences 04 79 96 86 70

## **A.D.M.R**

Secrétariat : Maison de l'environnement à St Jean d'Arvey : 04 79 28 91 90

Contacts pour Thoiry : Madeleine ROSSI : 04 79 28 40 85

## **SICSAL (Syndicat intercommunal du canton de Saint Alban Leysse)**

- Service enfance 04 79 70 76 01
- Service jeunesse 04 79 70 83 48
- Relais parents/assistantes maternelles 04 79 33 54 65

